

Handicap

INCLUSION DES ENFANTS HANDICAPÉS,
COMMENT RELEVER LE DÉFI

8 h 30 – 12 h 30

• Ouverture de la journée

♦ **Sophie CLUZEL***, Secrétaire d'État auprès du Premier ministre en charge des Personnes handicapées

Le virage inclusif : quelle ambition pour quelles réalisations concrètes

• Le virage inclusif : une ambition partagée

- L'intégration du handicap dans le milieu ordinaire comme priorité du gouvernement
- Le handicap à l'école : quelles mesures concrètes prévues et à venir

♦ **Patrice FONDIN**, Conseiller de la Secrétaire d'État auprès du Premier ministre en charge des Personnes handicapées

• Les clefs de la transformation de l'offre médico-sociale : le cas de l'Île-de-France

- Panorama des besoins de transformation de l'offre médicosociale pour une plus forte ouverture vers l'extérieur
- Retour d'expérience à travers les chantiers conduits par l'ARS Île-de-France pour mettre en œuvre cette transformation

♦ **Marc BOURQUIN**, Directeur de l'autonomie, ARS ÎLE-DE-FRANCE

• Comment favoriser et développer l'accès des enfants en situation de handicap aux accueils de loisirs

- Présentation de la Mission nationale accueils de loisirs & handicap en charge de promouvoir, faciliter et développer l'accès des enfants en situation de handicap aux accueils de loisirs
- Quel rôle jouent, à l'échelle locale, les Pôles d'appui et de ressources

♦ **Laurent THOMAS**, Délégué général, MISSION NATIONALE ACCUEIL DE LOISIRS ET HANDICAP

• Retour d'expérience : les centres de loisirs Pluriel

- Quelles sont les caractéristiques de l'accueil en centre de loisir d'enfants en situation de handicap
- Le principe de mixité des publics : comment permettre pour les uns de changer leur regard sur le handicap et pour les autres de découvrir la richesse éducative d'une vie collective

♦ **Jérémy BROUARD**, Directeur, ASSOCIATION LOISIRS PLURIELS DE CHOLET

Journée animée par Jean-Marie PICHAVANT

Responsable du Pôle Autonomie Santé, GROUPE ENEIS

14 h – 17 h 15

Panorama des réalisations concrètes dans les territoires

• Retour d'expérience d'un dispositif de prise en charge coordonnée : le Centre Bulle d'air

- Retour sur l'enjeu de la re-socialisation de l'enfant
- Les solutions pour mettre en place une coordination loisir et rééducation

♦ **Priscilla WERBA**, Responsable, CENTRE BULLE D'AIR DE CROISSY-SUR-SEINE (78)

• L'accueil d'une classe spécialisée en école ordinaire : le cas d'un Institut médico éducatif (IME)

- Comment intégrer les enfants accueillis en milieu spécialisé en classes ordinaires
- Diagnostiquer les conditions d'aménagement organisationnel et matériel pour l'école

♦ **Vincent MOREAU**, Directeur départemental, PEP28**

• La coordination des acteurs autour de l'exemple du centre ressource petite enfance et handicap de l'Isère

- Comment favoriser la mise en réseau des acteurs locaux pour favoriser l'accueil de l'enfant handicapé en milieu ordinaire
- Les clés pour réussir : sensibiliser, former, accompagner

♦ **Annick REYNAUD**, Directrice, CENTRE RESSOURCE PETITE ENFANCE ET HANDICAP DE L'ISÈRE

• L'intégration de la problématique du handicap dans un projet éducatif territorial

- Quelle position l'ANDEV adopte-t-elle
- Les ambitions du PédT en matière d'accompagnement des enfants handicapés
- Quels leviers mobilisés pour y parvenir : retour d'expérience de la ville de Rennes
- La démarche de la ville de Cholet pour inscrire l'axe « intégration de l'enfant différent » dans son PédT et sa volonté de complémentarité et continuité éducative

♦ **Audrey MAUNOURY**, Coordinatrice PÉDÉducation-Animation, VILLE DE CHOLET

♦ **François MESURE**, Directeur éducation-enfance, VILLE DE RENNES

* Sous réserve de disponibilité d'agenda de dernière minute

** Pupilles de l'Enseignement Public



Avec le soutien de :



La Gazette
SantéSocial

LE COURRIER
DES MAIRES
et des élus locaux

PROGRAMME ET INSCRIPTION EN LIGNE SUR :
<https://evenements.infopro-digital.com/gazette-des-communes/journees-d-etudes-st-5>
 Journée d'étude « Handicap »
 OU AU VERSO ➔



Handicap

INCLUSION DES ENFANTS HANDICAPÉS,
COMMENT RELEVER LE DÉFI

BULLETIN D'INSCRIPTION

Collectivité/organisme

Adresse

Code postal Ville

Participant

☐ Monsieur ☐ Madame

Nom

Prénom

Fonction

Tél.

E-mail *

(*Indispensable pour l'envoi de la confirmation d'inscription)

Règlement (1) :

☐ mandat administratif ☐ chèque joint (2)

Adresse de facturation

Service interlocuteur

Code postal Ville

(1) Une facture sera envoyée à l'adresse complétée ci-dessus.

(2) Le règlement par chèque est obligatoire pour les inscriptions à titre personnel.

Règlement par chèque bancaire à l'inscription à l'ordre de Territorial
ou par mandat administratif aux coordonnées bancaires ci-dessous :

TERRITORIAL SAS - RIB : CIC Crédit Industriel et Commercial - Code Banque: 30066 - Code guichet: 10949 - Compte n° 00020062001 - Clé RIB: 26 - IBAN : FR76 30066109 4900 0200 6200 126 - Bank identification code (BIC) : CMCIFRPP - N° SIRET: 404926958 00020 - Code APE: 5813Z

Date :

Cachet et signature :

MA COMMANDE

☐ Collectivités locales :

490 € HT (588 € TTC)

☐ Entreprises publiques
et privées, établissements
publics : 590 € HT (708 € TTC)

Total : € HT*

* Ce montant comprend l'ensemble des prestations :
accueil café, déjeuner, conférences-débats,
documents et traitement de l'inscription.Informations inscriptions multiples,
rendez-vous sur :<https://evenements.infopro-digital.com/gazette-des-communes/journees-d-etudes-st-5>Journée d'étude « Handicap »,
tarifs d'inscription→ Nombre de places limité, bulletin
à retourner avant le 05/10/2018- Par email :
penelope.vincent@infopro-digital.com- Par courrier à :
Pénélope Vincent / TerritorialAntony Parc II
10, place du Général de Gaulle
BP 20156 - 92186 Antony Cedex- Par fax au **01 77 92 98 17**

Les Journées d'étude sont organisées par la société TERRITORIAL S.A.S., un organisme de formation déclaré sous le n° d'activité 82 38040 55 38. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat et ce en vertu de l'article L.6352-12 du code du travail. Tarifs valables jusqu'à la date des événements. TVA : 20%. Les informations à caractère personnel recueillies ci-dessus par la société TERRITORIAL S.A.S., société par actions simplifiées au capital de 1 259 907 euros. Siège social : Antony Parc 2 - 10 place du Général de Gaulle - La Croix de Berny - BP 20 156 - 92186 ANTONY CEDEX, immatriculée au RCS NANTERRE sous le numéro 404 926 958 font l'objet d'un traitement informatique. Elles sont nécessaires à notre société pour traiter votre commande, et sont enregistrées dans notre fichier de clients. TERRITORIAL S.A.S. pourra envoyer des communications relatives à nos activités. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 août 2004 (art.34 et s.). Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression sur l'ensemble des données qui vous concernent. Pour exercer ces droits, vous pouvez écrire à : cnil.evenements@infopro-digital.com. Retrouvez l'intégralité des modalités d'inscription et conditions générales de vente sur <http://evenements.infopro-digital.com/gazette-des-communes/cgv>



CODE : JE_HAND_111018

INFOS PRATIQUES :

La journée se déroulera dans Paris intramuros. Le lieu exact vous sera précisé lors de l'envoi de votre convocation. Il sera aisément accessible en transports en commun.

Pour toute autre information : Elvire ROULET – Tél. : 01 77 92 93 36 – elvire.roulet@infopro-digital.com